

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

Liquide lave-glace 5L/10L

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code du produit 11943.0006/121921

Synonymes Aucun(e).

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/de la préparation Produit de nettoyage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise Coop
Postfach 2550
CH-4002 Basel
Tel. 0848 888 444

e-mail: info@steinfels-swiss.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence 145 (Tox Center)

Date d'émission 03.07.2014

Version 1 GHS

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP) Liquides inflammables, Catégorie 3, H226
Éliminer le contenu/récipient selon la réglementation locale et nationale.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE R10

Information complémentaire

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence

P102: Tenir hors de portée des enfants.
P210b: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P301+P310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/....

Conseil supplémentaire

Éliminer le contenu/réceptacle selon la réglementation locale et nationale.

Identificateur de produit selon SGH

Ethanediol; Ethylene glycol, No.-CAS 107-21-1, No.-CE 203-473-3
Ethanol; Ethyl alcohol, No.-CAS 64-17-5, No.-CE 200-578-6
propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol, No.-CAS 67-63-0, No.-CE 200-661-7

Étiquetage conformément à la Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Phrase(s) de risque

R10: Inflammable.

Phrase(s) de sécurité

S2: Conserver hors de la portée des enfants.
S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S46: En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Ethanediol; Ethylene glycol, No.-CAS 107-21-1, No.-CE 203-473-3
Ethanol; Ethyl alcohol, No.-CAS 64-17-5, No.-CE 200-578-6
propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol, No.-CAS 67-63-0, No.-CE 200-661-7

2.3. Autres dangers

Pas d'information disponible.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Formulation.

Composants		Classification CLP	Classification DSD/DPD	Identificateur de produit
------------	--	--------------------	------------------------	---------------------------

Ethanediol; Ethylene glycol	20% - 25%	Acute Tox. 4 H302	Xn; R-22 [C >= 25 % \ Xn; R-22]	No.-CAS: 107-21-1 No.-CE: 203-473-3 No.-Index: 603-027-00-1
Ethanol; Ethyl alcohol	10% - 15%	Flam. Liq. 2 H225	F; R-11	No.-CAS: 64-17-5 No.-CE: 200-578-6 No.-Index: 603-002-00-5
propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol	0.1% - 1%	Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H336, Flam. Liq. 2 H225	F,Xi; R-11-36-67	No.-CAS: 67-63-0 No.-CE: 200-661-7 No.-Index: 603-117-00-0
Sodium Laureth Sulfate	0.1% - 1%	Eye Dam. 1 H318, Skin Irrit. 2 H315, Aquatic Chronic 3 H412	Xi; R-38-41-52/53	No.-CAS: 68891-38-3 No.-CE: 500-234-8

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin dans les cas graves.
Contact avec la peau	Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Boire de l'eau par mesure de précaution. Consulter un médecin si nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Aucun(e) à notre connaissance.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser un produit chimique sec, du CO ₂ , de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit contenant des composants organiques combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager (voir chapitre 10).

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Combinaison complète de protection contre les agents chimiques.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Balayer pour éviter les risques de glissade.

Conseils pour les secouristes

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter l'ingestion, l'exposition prolongée des yeux et de la peau, et l'inhalation de toute vapeur générée. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Ne pas pulvériser/vaporiser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Éviter une exposition directe au soleil. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Ethylene glycol (CAS 107-21-1)	
Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	10 ppm TWA [MAK] 26 mg/m ³ TWA [MAK]
Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)	20 ppm STEL [KZW] 52 mg/m ³ STEL [KZW]
EU - Occupational Exposure (2000/39/EC) - First List of Indicative Occupational Exposure Limit Values - TWAs	20 ppm TWA 52 mg/m ³ TWA
EU - Occupational Exposure (2000/39/EC) - First List of Indicative Occupational Exposure Limit Values - STELs	40 ppm STEL 104 mg/m ³ STEL
Ethyl alcohol (CAS 64-17-5)	
Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	500 ppm TWA [MAK] 960 mg/m ³ TWA [MAK]
Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)	1000 ppm STEL [KZW] 1920 mg/m ³ STEL [KZW]
Isopropyl alcohol (CAS 67-63-0)	
Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	200 ppm TWA [MAK] 500 mg/m ³ TWA [MAK]
Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)	400 ppm STEL [KZW] 1000 mg/m ³ STEL [KZW]
Switzerland - Biological Limit Values (BAT-Werte)	25 mg/L Medium: urine Time: end of shift Parameter: Acetone 25 mg/L Medium: whole blood Time: end of shift Parameter: Acetone

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas fumer.
Protection individuelle	
<i>Protection respiratoire</i>	En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
<i>Protection des mains</i>	Pas de précautions spéciales.
<i>Protection des yeux</i>	Éviter le contact avec les yeux.
<i>Protection de la peau et du corps</i>	Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Risques thermiques	Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer. Ne pas chauffer le produit.
Contrôle d'exposition de l'environnement	Pas de précautions spéciales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Liquide.
Couleur	Bleu. Clair.
Odeur	Alcoolique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH:	8
Point/intervalle de fusion:	Pas d'information disponible.
Point/intervalle d'ébullition:	Pas d'information disponible.
Point d'éclair:	42
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible.
Inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Limites d'explosivité:	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur:	Pas d'information disponible.
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible.
Densité relative:	1.007
Hydrosolubilité:	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Température de décomposition:	Pas d'information disponible.
Viscosité:	Pas d'information disponible.
Dangers relatifs à la combustion et à l'explosion:	non dangereux(se)
Propriétés comburantes	Aucun(e)

9.2. Autres informations

Caractéristiques Générales du Produit	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'information disponible.
10.4. Conditions à éviter	Températures extrêmes et lumière du soleil directe. Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.
10.5. Matières incompatibles	Aucun(e).
10.6. Produits de décomposition dangereux	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de l'homme. Ethylene glycol (CAS 107-21-1) Oral LD50 Rat = 4000 mg/kg (IUCLID) Ethyl alcohol (CAS 64-17-5) Inhalation LC50 Rat = 124.7 mg/L 4 h (LOLI) Isopropyl alcohol (CAS 67-63-0) Dermal LD50 Rabbit = 12800 mg/kg (NLM_CIP) Inhalation LC50 Rat = 16000 ppm 8 h (LOLI) Oral LD50 Rat = 4396 mg/kg (IUCLID)
Corrosion/irritation cutanée	Pas d'irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Donnée non disponible.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Donnée non disponible.
Cancérogénicité	Donnée non disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Donnée non disponible.
Toxicité pour la reproduction	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité	Ce produit n'est associé à aucun effet toxicologique écologique connu.
Ethylene glycol (CAS 107-21-1) EU - Ecolabel (66/2010) - Detergent Ingredient Database - Anaerobic Degradation	Biodegradable under anaerobic conditions.
EU - Ecolabel (66/2010) - Detergent Ingredient Database - Aerobic Degradation	Readily biodegradable according to OECD guidelines.
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	96 h LC50 Oncorhynchus mykiss: 41000 mg/L 96 h LC50 Oncorhynchus mykiss: 14 - 18 mL/L [static]

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	96 h LC50 <i>Lepomis macrochirus</i> : 27540 mg/L [static] 96 h LC50 <i>Oncorhynchus mykiss</i> : 40761 mg/L [static] 96 h LC50 <i>Pimephales promelas</i> : 40000 - 60000 mg/L [static] 96 h LC50 <i>Poecilia reticulata</i> : 16000 mg/L [static] 48 h EC50 <i>Daphnia magna</i> : 46300 mg/L
Ecotoxicity - Freshwater Algae - Acute Toxicity Data	96 h EC50 <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> : 6500 - 13000 mg/L
Ethyl alcohol (CAS 64-17-5) Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	96 h LC50 <i>Oncorhynchus mykiss</i> : 12.0 - 16.0 mL/L [static] 96 h LC50 <i>Pimephales promelas</i> : >100 mg/L [static] 96 h LC50 <i>Pimephales promelas</i> : 13400 - 15100 mg/L [flow-through] 48 h EC50 <i>Daphnia magna</i> : 9268 - 14221 mg/L 48 h EC50 <i>Daphnia magna</i> : 2 mg/L [Static] 48 h LC50 <i>Eisenia foetida</i> : 0.1 - 1 mg/cm ² [filter paper]
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	48 h EC50 <i>Daphnia magna</i> : 9268 - 14221 mg/L
Ecotoxicity - Earthworm - Acute Toxicity Data	48 h EC50 <i>Daphnia magna</i> : 2 mg/L [Static] 48 h LC50 <i>Eisenia foetida</i> : 0.1 - 1 mg/cm ² [filter paper]
Isopropyl alcohol (CAS 67-63-0) Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	96 h LC50 <i>Pimephales promelas</i> : 9640 mg/L [flow-through] 96 h LC50 <i>Pimephales promelas</i> : 11130 mg/L [static] 96 h LC50 <i>Lepomis macrochirus</i> : >1400000 µg/L 48 h EC50 <i>Daphnia magna</i> : 13299 mg/L
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	48 h EC50 <i>Daphnia magna</i> : 13299 mg/L
Ecotoxicity - Freshwater Algae - Acute Toxicity Data	96 h EC50 <i>Desmodesmus subspicatus</i> : >1000 mg/L 72 h EC50 <i>Desmodesmus subspicatus</i> : >1000 mg/L

12.2. Persistence et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition d'une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID	Proper shipping name LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Ethanol; Ethyl alcohol, propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol) No ONU 1993. Classe 3. Groupe d'emballage III. Etiquettes ADR/RID 3. Code de classement F1. Risk No. 30. Quantité limitée 5 L. Code de tunnel D/E
IMDG	Proper shipping name Flammable liquid, n.o.s. (Ethanol; Ethyl alcohol, propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol) No ONU 1993. Classe 3. Groupe d'emballage III. Etiquettes IMDG 3. Quantité limitée 5 L. No EMS F-E, S-E. Marine Pollutant no
IATA	Proper shipping name Flammable liquid, n.o.s. (Ethanol; Ethyl alcohol, propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol) No ONU 1993. Classe 3. Etiquettes IATA 3. Groupe d'emballage III. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 355 (60 L). Instruction d'emballage (LQ): Y344 (10 L). Instructions de conditionnement (avion cargo): 366 (220 L).
Navigation fluviale ADN	Proper shipping name FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Ethanol; Ethyl alcohol, propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol) No ONU 1993. Classe 3. Groupe d'emballage III. Etiquettes ADN 3. Danger ADN 3+CMR.
Autres Informations	Aucun(e).

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004: >=30%: de l'eau <5%: agents de surface anioniques VOC (CH) = 11.78900000%
------------------------------------	--

Ethylene glycol (CAS 107-21-1) EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances	Present
--	---------

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
Ethyl alcohol (CAS 64-17-5)	
Switzerland - Volatile Organic Compounds	present (as long as it deals with distilled spirits, that does not serve for drinking and consumption purposes)
EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances	Present
EU - REACH (1907/2006) - Article 15(1) - Substances Regarded as Being Registered - Plant Health Products	Present
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
Isopropyl alcohol (CAS 67-63-0)	
Switzerland - Volatile Organic Compounds	2905.1290
EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances	Present
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-sulfo.-omega.-hydroxy-, C12-14-alkyl ethers, sodium salts (CAS 68891-38-3)	
EU - No-Longer Polymers List (67/548/EEC)	NLP No. 500-234-8 (>1<2.5 mol ethoxylated units)
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.

16. Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés	Aucun(e).
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	<p>H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H226: Liquide et vapeurs inflammables. H302: Nocif en cas d'ingestion. H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>R10: Inflammable. R11: Facilement inflammable. R22: Nocif en cas d'ingestion. R36: Irritant pour les yeux. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.</p>
Autres informations	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.

